

VUE REELLE REVISEE - *pour une vision des éoliennes à «taille réelle», tenir le document à 50 cm du regard*





1

64

2

5

7

3

8

22- Depuis l'arrivée sur Fontaine-le-Sec

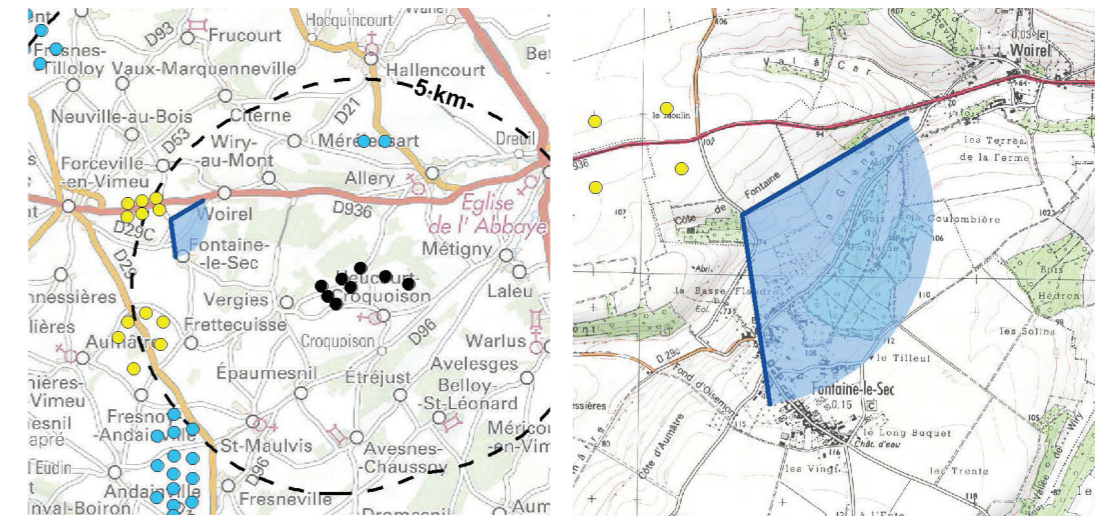
Commentaire initial (2017) : Ce point de vue est situé à proximité de l'axe Oisemont-Airaines, sur la route secondaire permettant d'accéder, via le franchissement d'un petit vallon, au village de Fontaine-le-Sec. La vue est découpée par le contraste des deux versants : au premier plan une pente cultivée et dégagée et face à nous la masse sombre du bois de Fontaine-le-Sec, dont on distingue les premières habitations blotties entre les arbres. Malgré la vue en surplomb, les vues lointaines sont limitées par ce versant boisé. Celui-ci masque entièrement le projet, situé plus bas à l'arrière du relief. L'impact est nul.

Coordonnées du point de prise de vue : X=614088 / Y= 6984442 (Lambert 93)

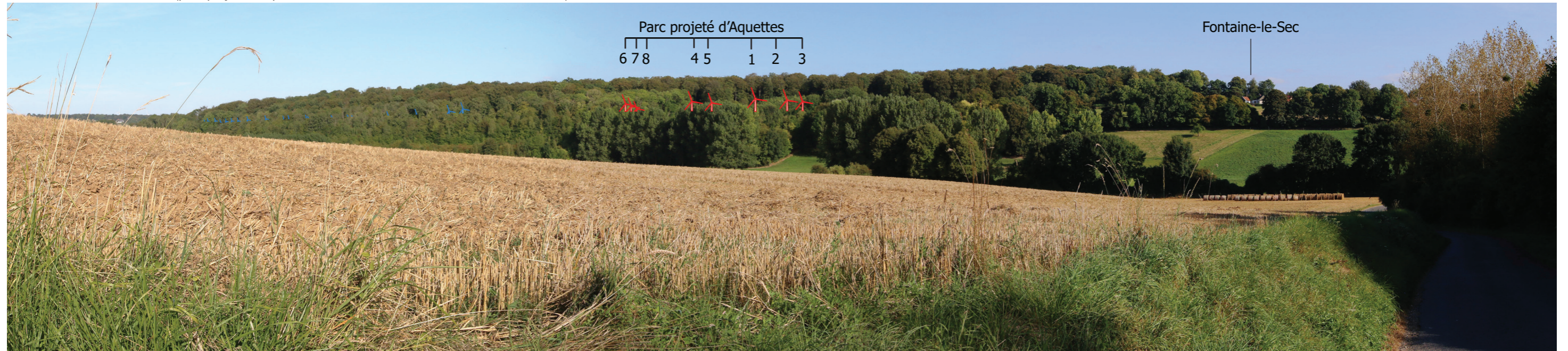
Angle de vue : 112 °

Distance à l'éolienne la plus proche : 4,3 kilomètres

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 6,5 kilomètres



Vue filaire initiale (parc projeté d'Aquettes selon contexte éolien en date du 01/08/2017)



Vue filaire révisée (parc accordé d'Aquettes selon nouveau contexte éolien en date du 04/02/2021)



22- Depuis l'arrivée sur Fontaine-le-Sec

Commentaire révisé :

Le parc d'Aquettes n'étant pas visible, l'évolution du contexte éolien ne présente aucune influence sur l'impact du parc dans le paysage.

Vue réelle initiale (parc projeté d'Aquettes selon contexte éolien en date du 01/08/2017)



Vue réelle révisée (parc accordé d'Aquettes selon nouveau contexte éolien en date du 04/02/2021)



23- Depuis la rue d'Airaines à Vergies

Commentaire initial (2017) : Le point de vue est situé à l'intérieur du tissu urbain de Vergies. Le village, qui s'est étendu jusqu'au plateau, mêle parcelles bâties et parcelles agricoles. La succession de haies taillées et de clôtures ajourées offre un jeu de caché/dévoilé, fermeture/ouverture et traduit en même temps une certaine fragilisation des structures agricoles. Ces limites axent ici la vue en direction de la sortie du village où l'on retrouve une pâture ponctuée d'arbres, à la transition avec le plateau cultivé. L'agriculture participe ici directement à la forme du bourg.

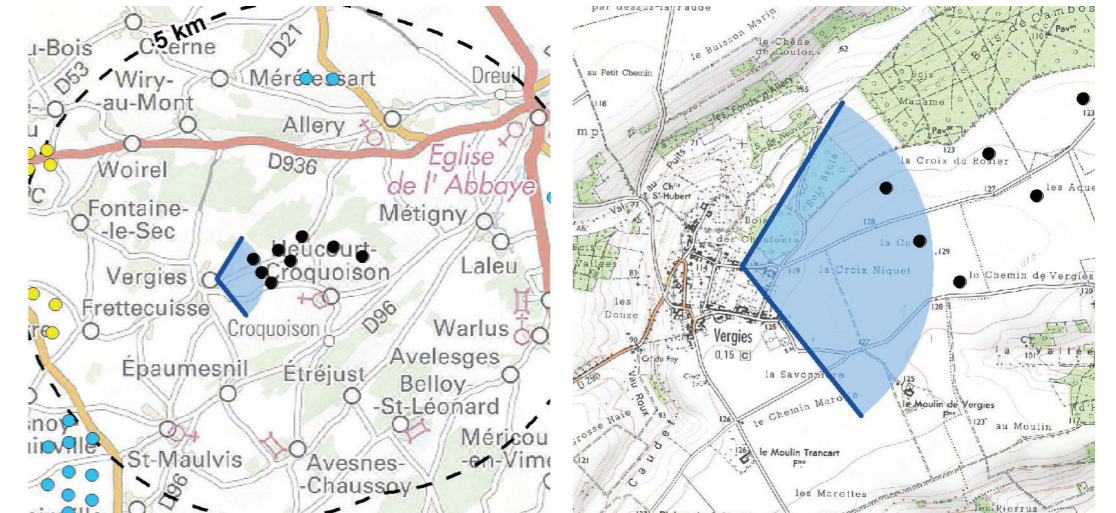
Le projet éolien s'inscrit au centre de la vue, où deux éoliennes s'établissent de part et d'autre de la route. Cet effet d'encadrement et leur proximité rend leur présence assez massive et établit un «décrochage d'échelle» par rapport aux autres motifs du paysage. L'impact est fort.

Coordonnées du point de prise de vue : X=617303 / Y= 6982288 (Lambert 93)

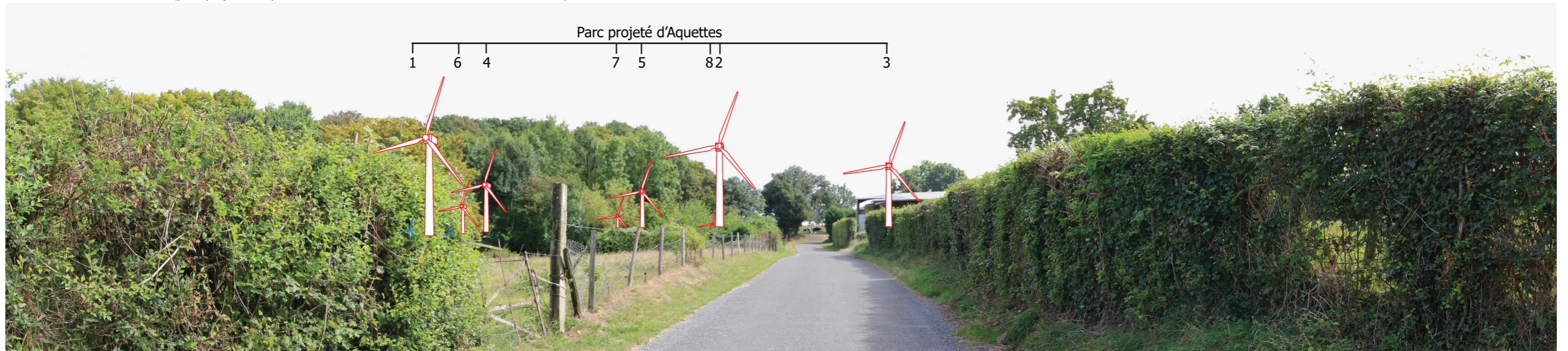
Angle de vue : 110°

Distance à l'éolienne la plus proche : 0,9 kilomètre

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 3,1 kilomètres



Vue filaire initiale (parc projeté d'Aquettes selon contexte éolien en date du 01/08/2017)



Vue filaire révisée (parc accordé d'Aquettes selon nouveau contexte éolien en date du 04/02/2021)

